

# Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en



## Alternatime

Part H (USD) : Code ISIN : FR0010823765

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

### Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ La part H (USD) du FCP ALTERNATIME, de classification AMF « obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de gestion d'offrir une performance supérieure au Federal Funds Effective Rate .
- ▶ Le FCP recherchera de la performance quelle que soit l'évolution des marchés (à la hausse ou à la baisse) à travers une stratégie d'allocation d'actifs dite opportuniste. Cette allocation diversifiée est réalisée à travers de positions prises sur les marchés d'obligations et de devises des pays développés de l'OCDE.
- ▶ Le Federal Funds Effective Rate est la référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire américain.
- ▶ La stratégie d'investissement combine deux sources de performance décorréelées :

- *une stratégie obligataire*, qui consiste à prendre des positions à l'achat et à la vente sur les marchés des obligations d'Etat internationaux les plus liquides. Un meilleur rendement attendu sur un marché donné se traduit par une position prise à l'achat. Inversement, un moins bon rendement attendu se traduit par une position prise à la vente. La somme des positions acheteuses étant égale à la somme des positions vendeuses, la sensibilité globale du fonds aux marchés de taux internationaux est maintenue proche de zéro.

Le FCP affiche donc une performance en moyenne indépendante de la tendance générale des marchés obligataires.

- *une stratégie sur les devises*, qui consiste à prendre sur les marchés de change de l'univers d'investissement, des positions à l'achat et à la vente de devises contre l'Euro.

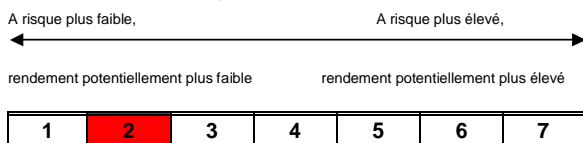
- ▶ Le gérant adopte des choix discrétionnaires quant aux investissements qui reposent sur ses anticipations de l'évolution des différents marchés et titres

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP a un style de gestion discrétionnaire qui repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres.
- ▶ L'actif du FCP est composé principalement d'obligations et autres titres de créances des pays de l'OCDE de rating minimum A3/A pour le long terme et A-2/P-2 pour le court terme ou jugés équivalents par la société de gestion.  
La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ La stratégie d'allocation est implémentée principalement par l'utilisation de produits dérivés
- ▶ Les revenus de la part H (USD) sont capitalisés.
- ▶ La durée de placement recommandée est de 1 an minimum.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 2. Cette classification correspond à la volatilité du FCP résultant des positions prises par le gérant sur les marchés obligataires et sur les marchés de devises.

### Profil de risque et de rendement



## Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

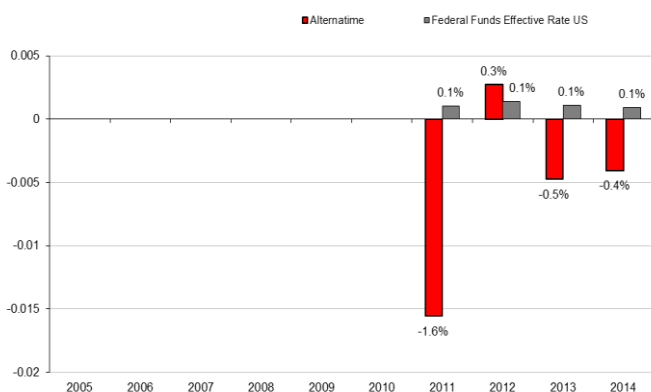
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le <b>maximum</b> pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,70%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% au-delà du Federal Funds Effective Rate.

▶ Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2015 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.

▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.

▶ Le FCP a été créé le 1<sup>er</sup> mars 2001.

▶ La part H (USD) a été créée le 31 mars 2009

▶ Les performances passées ont été calculées en USD.

## Informations pratiques

▶ Dépositaire : Caceis Bank France

▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : [hsbc.client.services-am@hsbc.fr](mailto:hsbc.client.services-am@hsbc.fr).

▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion

▶ Fiscalité : Parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM. En particulier, l'OPCVM est soumis au régime de la Directive Européenne 2003/48 CE du 3 Juin 2003 sur la fiscalité de l'épargne.

Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : [hsbc.client.services-am@hsbc.fr](mailto:hsbc.client.services-am@hsbc.fr) : part I (EUR)-Code ISIN FR0000972614

▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

▶ Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)

**Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

**HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.**

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27 mai 2015.**